le traitent tout simplement d'aliénó et de sectaire. Nous n'y contredisons pas. Le Esopel, dont il est un des collaborateurs, rend justice à sesbounes intentions, mais il juge que son discours, pas plus que celui de M. Madier-Montjau, m'était utile, que l'on doit accepter la république actuelle, bien qu'elle ne vaille rien, parce qu'il faut avant tout hâter l'époque de la dissolution. Les radicaux se de la dissolution. Les radicaux sont très pressés:ils comptentabsolument que les prochaines élections leur donne-ront la majorité dans la future Assemblée, et c'est alors qu'ils espèrent blir leur république, la vraie, la républi-que des républicains, la démocratique

La République française n'est pas tout à fait de si facile composition, et elle prend toutes sortes de fleurs de rhé-thorique pour démoutrer à M. Louis Blanc et à M. Medier-Montjau que ce sont tout simplement de vénérables ga-naches. Le mot n'y est pas, mais on le lit entre toutes les lignes; nous n'y ontredirons pas davantage. Le mot d'ordre est donné en ce mo

ment dans tout le parti républicain, de tout sacrifier à la dissolution. De son côté on assurait aujourd'hui même à Ver-sailles que le ministère acceptait l'éven-tualité d'étections générales fixées au mois de novembre prochain.

Evidemment le ministère et les gau ches sont inspirés par des raisons toutes lifférentes : les républicains croient que grace au fonctionnement de leurs comi-tés et sous-comités organisés dans tout les départements, ils feront élire une Chambre républicaine et qu'ils seront alors les maîtres de la France. Le ministère compte que le scrutin par arron sement rompra le faisceau des forces radicales et donnera au pays une Assem blée où les conservateurs scront en majorité. Qui a raisen, qui se trompe dans ses calculs? Le suffrage universel pourra seul répondre, et ce serait témé-rité que vouloir prévoir si longtemps à l'avance ce qu'il pourra décider. Cepen-dant nous avons bien le droit de déclarer dès à présent que nous n'augurons rien de bon de l'alliance des orléanistes et des républicains. Ils furent aussi alliés en 1830 pour renverser Charles X nais aussitot que la monarchie de juillet fut établie, on en armées qui ensanglantèrent la capitale. Cette fois les termes sont renversés : ce sont les républicains qui sont les plus forts; ils n'auront pas besoin de recouri poudre et aux baïonnettes pour leur revanche des exécutions mmaires de la rue Transnonain et du sitre St-Merry. MM. d'Audissret-Pasquier, Bocher, Casimir Périer, et autres orléanistes, déguisés aujourd'hui en républicains, ne seraient pas des adversaires bien redoutables.

M. Milland, député du Rhône, a dù

avoir aujourd'hui un entretien avec le garde des sceaux, à qui il se proposait d'adresser diverses questions au sujet des arrestations et des perquisitions opérées à Lyon, à Marseille et à Paris. des arrestations et Quoi qu'en disent tout haut certains députés radicaux, il est douteux qu'ils s'avisent d'adresser à cette occasion

interpellation au ministère.

M. le duc Decazes est souffrant depuis quelques jours et n'a pas assisté aux derniers conseils des ministres.

Paris, mercredi 23 mai 1875 a tout lieu de croire que la predélibération sur le projet de lois constitutionnelles sera terminée aujour

Il y aura, avant la deuxième lecture Il y aura, avant la deuxieme lecture, la première sur le projet de loi sur le Sénat et la 3° délibération sur le projet de loi de l'enseignement supérieur. Je puis affirmer de nouveau que c'est, chez les groupes des gauches, une résolution bien arrètée d'empêcher la discussion en 3° lecture de ce dernier projet. Un le leure cryanes a autonoéqui le les groupes des gauches, autonofqui le leure cryanes a autonofqui le leure cryanes autonofqui le leure cryanes a autonofqui le leure cryanes autonofqui le leure cryanes a company de la company de leure creation de leure company de leure creation de leure c de leurs organes a annoncé qu'ils feraient alors rejeter la loi en bloc, qu'ils au-raient pour cela une majorité assurée. Cette nouvelle n'est qu'un leurre, le vrai plan consiste éviter non-seulement le vote, mais la discussion. C'est aux conservateurs de l'Assemblée de se tenir en garde et de le déjouer. Dans l'entou rage de M. Thiers on montreune irès vive irritation contre les députés de la gauche, qui refusent de pousser à une dissolution ur le mois d'aont.

Le fait est qu'il y a un certain nom-bre de ces députés qui paraissent beaucoup moins pressés de résigner leur mandat depuis quelques jours, pour deux

1º Parce qu'une majorité semble se dessiner en faveur du scrutin d'arrondis-sement, avec lequel ils n'ont aucune chance d'être réelus.

2ºParce que la commission des Trente a adopté en partie l'amendement Jozon, réduisant le nombre dessiéges législatifs à la proportion de 1 par 70,000 habi-

La préparation des candidatures sénatoriales de la gauche vient de subir un nouveau temps d'arrêt. Ou explique cette spension d'armes de diverses façons, us l'interpretation la plus probable est que les gauches commencent à croire les élections beaucoup moins prochaines qu'on le supposait il y a quelques

Pendant que nous assistons à de stériles discussions sur la meilleure des Republiques, le Journal officiel public de très interessants articles en faveur de de très interessants articles en faveur de la restauration. L'auteur de ces remarquables articles, M. Leon Renaud, remain delatant hommage aux services de la conarchie pendant les 15 gloricuses ances si outragement travesties, dit le leur de la l acteur du Journal of pciel par l'esprit de parti. Je regrette que la place me manque pour vous donner des extraits

de ces articles, mais je vous re ceux qui ont paru dans le Journal of fi-ciel du 18 février et du 20 juin de cette année, le premier à propos d'un volume intitulé: La libération du territoire en 1818.

Les Alphonsistes sont de plus en plus découragés, on peut en juger par leurs correspondances dans le Journal des Débats et dans le Siècle de ce jour. Le correspondant du Siècle annonce l'arri-vée prochaine et infaillible dedon Carlos à Madrid ; l'écrivain Alphonsiste s'en désole, bien entendu, pour la cause de la civilisation moderne, c'est l'argot de notre époque. Cette conviction du triom-phe de la cause carliste est celle de phe de la cause carliste est toutes les personnes, amies ou ennemies, qui ont visité les provinces occupées par l'armée royale, qui ont été témoins qui ont visite les provinces occupées par l'armée royale, qui ont été témoins de la foi invincible et de la discipline des soldats de Charles VII; qui ont vu le courage et l'abnégation des princes de la maison de Bourbon qui se battent et vivent comme des soldats. Les cam-nagnes majoré la guerre sont admirapagnes, malgré la guerre, sont admira-blement cultivées, car les bras ne manquent pas. Il y a encore des bataillons tout formés qui attendent des fusils. Il ne faut pas se lasser dans les sacrifices pour cette héroïque cause qui est celle de l'ordre social en Europe. Il y a un homme qui se dévoue admi-

rablement pour la cause carliste, c'est M. Libman; vous lirez dans l'Univærs de ce soir ou de demain, un très intéressant exposé de tout ce qui a été fait par M. Libman pour la cause carliste. Ce dévouement lui a mérité la lettre sui-vante, récemment adressée à M. Libman par le roi Charles VII.

« Monsieur, » J'ai lu avec intérêt le résumé de voi opérations et l'excellent résultat de vos gestions. Veuillez remercier en mon nom les personnes si dévouées à ma cause, et dites-leur que je compte en-

core sur leur concours pour la grande œuvre que j'ai entreprise. » Recevez, pour vous, l'expression de ma gratitude.

Orduna, 14 juin 1875.

» Monsieur Libman,

» 12, rue Lavoisier, Paris. »

P. S. — Le due Decazes, encore alité, n'a pu encore assister aujourd'hui au conseil des ministres.

Le rapport sur le Sénat ne pourra être

déposé que demain.

DE SAINT-CHÉRON

LETTRE DE VERSAILLES espondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, 22 juin. M. le général du Temple a profité du début de ce jour peur prendre la parole, mais il a été bien vite interrompu par le président qui, jugcant les critiques de M. du Temple trop vives, non-sculement l'a rappelé à l'ordre, mais lui a retiré la parole, après avoir consulté l'Assemblée. parole, après avoir consulté l'Assemblée Du reate, nous n'avons pas à nous préoc-cuper de cet incident, car M. du Temple n'a parlé qu'en son nom, et il a pris soin de le déclarer lui-même en commencant son discours.

Il y alongtemps, comme vous le savez, que l'honorable député d'Ille-et-Vilaine s'est isolé de ses amis et suit une ligne complètement indépendante de celle qui suivent les membres du groupe des chevau-légers. Je tenais à vous faire cette déclaration pour qu'il n'y ait poin d'équivoque. Aucun gronpe de la droite ne veut se rendre solidaire des excen-tricités de M. du Temple, tous répudient

les violences de son langage.

P. S. — Il est question de plusieurs duels auxquels auraient donné lieu les divers incidents de la séance.

ETRANGER

LES TROUBLES D'HAÎTI. — Le Peuple, de Port-au-Prince, nous apporte les dé tails des sanglants événements qui ou eu lieu dans cette ville le 1" mai der-

A l'issue d'une fête donnée aux cultivateurs sur la place Pétion, et à laquelle assistait le président de la République, Michel Dominguez, le général Leforest, muni de mandats d'arrestation, voului s'emparer de trois generaux signaires comme les chefs d'une conspiration qui devait éclater le 2 mai. L'un de ces généraux, nommé Brice, résista aux soldats, tira sur eux et en blessa deux; emparer de trois généraux signalés mais on répondit à son attaque et il fut atteint à la jambe gauche. Perdant son sang et continuant à se hattre, il put gagner le Consulat anglais, où il expira dans la soirée. Pendant ce temps, le général Pierre soutenait chez lui ur combat qui conta la vie à deux officier et à cinq hommes, et qui se termina par la mort du général, des pièces de canon ayant été braquées sur sa maison, sous les ruines de laquelle on le trouva. Enfin, le général Canal, après avoir, aidé d'un certain nombre d'adhérents, soutenu une lutte vigoureuse contre les troupes, a pu gagner un asile encore inconnu, non sans avoir fait de nom-

entre autres.

Le général Brice avait pris part à la lutte contre Salnave et était l'un des membres les plus actifs de l'opposition. Le général Pierre avait été ministre de la guerre et de la marine et sénateur

Le matin du jour où cette sanglante tragédie s'est accomplie, avait paru une proclamation du président annonçant sa ferme volonté de maintenir la paix « par l'application intelligente, mod rée, mais constante de la sublime maxime : « Le salut du peuple est la loi suprême! » Deux arrêtés, publiés en même temps, avaient mis en état de siège l'arrondissement de Port-au-Prince et déclaré expulsés du territoire de la république

pabilité desquels, comme complices de la conspiration qui allait éclate, le gen-vernement était convaincu. » Parmi ces individus figuraient les généraux Brice, Pierre et Canal.

Par trois arrêtés rendus le lendes 2 mai, la formation de deux exps de milice a été ordonnée, le généra Canal a été mis hors la loi, et les gardes nationales de quatre arrondissements ent été mobilisées. Une proclamation du préd-dent Dominguez aux Haltiens a cadu seuls responsables du sang versé les hommes « dont la culpabilité était prouhommes « dont la cuipabilité stait pros-vée par la résistance opposée par eix à la loi » et qui « prétendaient être les seuls libéraux, les gardiens de principé qu'ils n'avaient jamais invoqués qu'aulant que cela était nécessaire au succès de leurs combinaisons. » Ce document se terminait ainsi : « Haîtiens, soyes attentifs | Ayez confiance en la sagesse et en la vicille expérience du chef que vous vous êtes librement choisi | Il saira assurer l'ordre et la paix, sans lequelle

il n'y a pas de prospérité possibe. »

Tel est le récit sommaire de événements qui ont eu lieu à Haïti. L la date du 22 mai, l'ordre paraissait Établi et le territoire était tranquille.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LES PAILLITES EN ANGLETERES. — Co

it dans l'*Economiste*:

« Depuis huit jours, il y a euune succession de faillites, dont la plus 'àcheuse est celle de Alex. Collie et C', maison adonnée au commerce des Indes Orien tales, qui paraît ne s'être soutenue cepuis longtemps qu'en tirant des traites sur diverses maisons qui,naturellement ont toutes succombé en même temps Presque toutes les maisons qui viennen de tomber out été longtemps maintenne par le marché d'escompte de Londres les traites étant d'abord, dans le cas ce la maison Collie, par exemple, escom-tées, soit par MM. Sanderson, soit par MM. Young, Borthwick et C°, courties de change, maison de second ordre, cui depuis a dû suspendre aussi ses paements. Ces traites étaient alors rées comptées par quelque banque, et c'est ainsi que des maisons qui sans doute étaient de longue date incapables de répondre à leurs engagements, ont pu maintenir jusqu'à ces jours derniers

leur existence.

» Le passif de toutes ces faillites est considérable, et des chiffres effrayants ont été publiés. Mais il faut se souvenir que ce passif se compose d'engagements portant sur un même papier, le tireur, l'accepteur et l'endosseur ayant fait faillite en même temps. En ce qui conerne les banques, ces lettres de change ne constituent pas trois créances dis-tinctes, mais en une seule créance, dont

trois personnes sont responsables.

» C'est ce qui diminuera les pertes.

Mais même après cette déduction, il reste le fait réel et sérieux qu'une quantité considérable de mauvais papier a été longtemps maintenue à flot par le rées-compte des banques, pour le compte de courtiers de change ne présentant aucune solidité proportionnelle à leurs engagements, et qu'il résultera de l'exis-tence d'une telle masse de papir restant simultanément sans une diminution notable des profts des banques de Londres; quelques strprises désagréables sont ainsi réservéss aux prochaines assemblées générales

On lit dans le Money Market Revien : « C'est un fait dont on se doit féiciter, au milieu de la confusion et du nalaise répandus dans les cercles commerciaux par les faillites nombreuses qui viennent de se produire, que la position de le Banque d'Angleterre continue à s'améliorer constamment. D'ordinaire, les épo-ques de désastre sont accompagnées d'une diminution correspondante dans la force de la Banque; mais heureuse nent tel n'est pas le cas aujourd'hui, bien qu'on puisse ajouter que ce résultat est du principalement au fait que la ma-jeure partie des faillites annoncées cette semaine s'est produite après mercredi; on sait d'ailleurs que des demandes ont été adressées à la Banque sur une large échelle depuis ce jour. Le public doit donc être préparé à trouver dons le bilan de la semaine prochaine l'inverse des mouvements favorables indiqués dans le bilan de jeudi dernier. »

Le Journal de Rouen du 20 juin publie le compte-rendu d'une séance tenue le 10 juin par la chambre de commerce de cette ville, sous la présidence de M. Pouyer-Quertier. En réponse à la cir culaire ministérielle relative au renou-vellement des traités de commerce, la chambre de commerce de Rouen a fait

savoir au ministre qu'elle était d'avis : 1° Qu'il est nécessaire d'établir, aus-sitôt que possible, un nouveau tarif général des douanes, en prenant pour base les tarifs conventionnels actuels, sauf les modifications de classes et de tarifications indiqués par l'expérience, et la substitution de droits spécifiques aux droits ad valorem dans tous les cas où cette substitution est possible;

2º Que le régime des tarifs généraux doit être préféré au régime des traités de commerce.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

On fait en ce moment, assure le Soir, au ministère de l'intérieur un relevé de tous les conseils municipaux, maires et adjoints qui ont été suspendus ou révoqués depuis le 24 mai 1873, en annotant les causes ou les faits qui ont justifié les mesures prises.

Le ministre des travaux publica vient de signer un arrêté portant de 14 à 1,500 francs le traitement des con-

On s'occupe sérieusement, dans la commission du code de justice militaire, dit l'Armée territoriale, d'un projet de loi qui intéresse d'une manière toute particulière la réserve de l'armée active et l'armée territoriale, en un mot, tous les Français Agés de moins de 40 ans.Il s'agit d'édicter les dispositions pénales qui atteindront les soldats de la réserve ou de l'armée territoriale, dans les diverses situations que leur font les lois militaires actuelles.

D'après nos informations, la loi en

question serait particulièrement sévère, de façon à rendre aussi rares que possible les abus qui ne manqueront pas de se produire lorsque la réserve de l'ar-mée active et l'armée territoriale seront ou simultanément appelées à un ser-vice actif, pour prendre part à des ma-nœuvres dont la durée ne peut dépas-ser quatre semaines, ou mobilisées en cas d'événements graves.

Une question épineuse : On sait que lors du mariage à la mai-rie, l'acte de ce mariage est dressé sur le registre de l'état-civil, et doit être signé par les mariés, les parents et les

Naturellement cet acte, qui relate le mariage et en fait foi, ne peut être dressé qu'après les paroles sacramen-telles. : Au nom de la loi vous êtes unis!

Mais, dans certaines mairies, pour agner du temps, on dresse les actes à avance, et le maire arrivant alors bâcle tous les mariages en quelques minutes.

Or, l'autre jour le maire se faisant beaucoup attendre, un des témoins s'est - Si nous nous en allions ? Puisque

'acte est signé...
Cela parut une joyeuse plaisanterie.
Mais pourtant, en effet, si la noce était
maire le maire partie, l'acte signé sans que le maire eût prononcé le mariage eût-il eu une valeur? Le maire eût-il pu le désa-

vouer?...
On répondra, il est vrai, qu'il n'est pas probable que des futurs venus pour se marier abandonnent la place, ou viennent dire : non! Mais, enfin, c'es viennent dire : .hon i mais, etasi, etasi possible. Et ce qui est plus possible encore, c'est que l'un des futures meure subliement... Or, dans ce cas, l'autre pourrait-il se prévaloir de l'acte pour un héritage, pour porter le nom de son

Ce matin un cheval attelé à une voiture de la teinturerie Browaeys et conduit par le nommé Duhamel s'est emporté sur la place de la Mairie sans que son conducteur parvint à le retenir. Un commissionnaire public, en station sur la place, s'est alors jeté à la tête du cheval, mais telle était la fougue de l'animal que J.-B. Duhamel (c'est le nom du commissionnaire) ne put en être maître : renversé, une de roues de la voiture lui a fait à la tôte et aux bras des blessures tellement gra-ves qu'on a dû le conduire d'urgence

à l'Hôtel-Dieu. C'est M. Coille, pharmacien, qui lui s donné les premiers soins.

La nuit dernière, deux agents en tournée remarquèrent qu'une lueur insolite sortait d'un magasin d'épicerie tenu par Mme veuve Dubar-Masquelet, Flandre. Ils frappèrent violemment à la porte en criant : au feu, et Mme Dubar, réveillée, vint leur ouvrir assez à temps pour que l'incendie qui avait en effet éclaté dans le magasin, put être aisément arrêté. Les dégats ont insignifiants.

Dimanche, vers onze heures du soir un déraillement s'est produit sur le chemin de fer du Nord, à proximité de Douai, à la hauteur de Sin.

Aucun voyageur n'a été blessé, il y a eu des dégats matériels; pendant une partie de la nuit, le service des trains s'est fait sur une seule voie.

Une enquête a été ouverte sur les causes qui ont amené le déraillement. Nous nous abstiendrons pour le mo-ment de nous faire l'écho des bruits qui peuvent engager la responsabilité de tel ou tel.

L'Echo du Nord, annonce que la police belge a mis la main sur les jeunes employés de M. Vassart, agent de change, qui avaient quitté Lille en emportant une somme de 7,000 francs et des titres d'actions de charbonnages, appartenant à leur patron. C'est non loin de Gand, à Saint-Nicolas, qu'ils ont été arrêtés, dimanche matin. On ne sait pas encore ce qui leur reste du produit de leur vol.

Ces petits voleurs étaient accompagnés, au départ de Lille, d'un troisième mauvais sujet, un peu plus âgé qu'eux, le nommé V... On ne sait pas encore où, ni à quel moment, V... s'est séparé d'eux.

Le véritable remède contre le mal de mer est-il enfin trouvé? Cela paraît actuellement fort probable. M. le docteur Giraldès ayant eu à traverser plu-

ydrate de chloral pour prévenir rible malaise. Sur le point de s' horrible malaise. Sur le point de s'em-barquer, il prit une quantité de airop pouvant contenir environ trente ceati-grammes de chloral, et il put accomplir la traversée de Boulogne à Folkestone sans éprouver la plus légère atteinte des effets ordinaires causés par le roulis et le tangage. Depuis, il a toujours fait usage, avant de s'embarquer, d'une potion contenant environ trois grammes de chloral, et jamais il n'a ressenti au-cune des incommodités auxquelles ilcune des incommodités auxquelle était ordinairement exposé.

Le mal de mer est un mal tellemen affreux que toutes les personnes qui en ont souffert seront heureuses, à la première occasion, de profiter de l'ex-périence du docteur Giraldès et de se mettre à l'abri des terribles inconvénients d'une traversée par une mer agitée, grâce à l'efficacité de l'hydrate de chloral. La formule à laquelle s'est arrêté le savant docteur varie évidemment avec l'agitation de la mer et le chances probables de maladie. Voic celle qu'il a adoptée pour une mer très-

Eau distillée Sirop de groseilles 60 — Essence de menthe française 2 goutte

Il prend la moitié de la potion avant chaque traversée. Je crois qu'en ce moment où la mes

est exceptionnellement agitée, c'est rendre un signalé service aux voyageurs obligés de se rendre soit en Angleterre soit en France, en leur faisant connaître le moyen simple et pratique de pré-servation découvert par un médecin e vérifié sur lui-même par potre éminent

VOLONTAIRES D'UN AN

Dans une circulaire qu'il vient d'a-dresser aux diverses autorités militaires et aux préfets des départements, le mi-nistre de la guerre fait connaître les époques auxquelles s'effectueront les opérations relatives aux engagés condi-tionnels d'un an qui doivent entrer au service au mois de novembre prochain. Les examens prescrits par l'article 54 service au mois de novembre prechain. Les examens prescrits par l'article 54 de la loi du 27 juillet 1872 commence-

ront le 15 septembre et se termineront le 30 dudit mois. Les candidats examinés seront classés par catégories de la manière suivante :

1" catég.: Candid. ayant obtenu 60 à 49 p. ΞΞ 124 0-Ce travail sera adressé au ministre de

la guerre et servira à arrêter le nombre des jeunes gens qui pourront être admis à contracter l'engagement conditionnel d'un an. L'examen des demandes d'exemption de versement aura lieu du 1er au 15 octobre. Elles ne pourront être reçues que pour les jeunes gens de la première ca-tégorie. Le montant de la somme à ver-ser (du 1" octobre au 4 novembre) reste

fixé à 1,500 francs pour l'année 1875. Les engagements seront reçus du 25 octobre au 4 novembre et la mise en route s'effectuera le 5 novembre.

Voici la liste complète des primes et médailles qui ont été décer-nés dans la journée de lundi des sêtes de Tourcoing:

PRIMES DE LA VILLE.

1° — 700 fr. — Société philharmonique de Comines. 2° — 300 fr. — Lille, musique des

nonniers sédentaires. canonniers sedentaires.

2º Catégorie.

1º — 300 fr. — Amiens, Société du faubourg de Beauvais.

'2º — 200 fr. — Marcq-en-Barœul, Harmonie.

3° — 100 fr. — Fives-Lille, Fanfare. 3° Catégorie. 1°— 150 fr. — Lys-lez-Lannoy, La Lyre ouvrière.

2° — 100 fr. — Mouveaux, L'Avenir,

2°— 100 h.

Fanfare.
3°— 50 fr. — Marquette (Lille), Sqciéte du tissage de MM. J. Scrive et fils.
4°— 50 fr. — Neuville-en-Ferrain,

4° — 50 fr. — Neuville-en-Ferrain, Société Ste-Cécile. 5° — 50 fr. — Croix, Société philharmonique.

TIR A LA CIBLE. 1 Prix. 12 couverts et une louche, Lion, garde-civique, Tournai. M. Crespel, artilleur, Tournai. 8 converts et une louche, M.

3°. — 8 couverts et une louche, M.
Delvoye, pompier, Quesnoy-sur-Deûle.

Delvoye, pompier, Quesnoy-sur-Deûle. M. 6 couverts et Vangheleuwe, artilleur, Tournai.
5°. — Une montre en or, M. Cornette, pompier, Ypres. 3 couverts, M. Albéric Le-

febvre, garde-civique, Tournai.
7°. — Une louche, M. Salembier, pompier, Houplines. — 12 quillères à café, M. Alfred

Joly, pompier, Lannoy.
9°. — Une montre en argent, M.
Affred Olivier, pompier, Loos.
10°. — 6 cuillères à café, M. Legavron, à Comines.

PRIX D'HONNEUR. Les détachements armés et les musiques de la ville de Tournai.

ques de la ville de Tournai.

(Corps français).

A la musique municipale et sux Sapenas-Pompiers de la ville de Roubaix.

Aux corps des Sapenas-Pompiers de la ville de Roubaix.

Prix de belle tense.

(Corps étrangers).

A la Société philharmonique de la ville de Pompingle.

de Poperinghe.

Aux Sapeurs-Pompiers de la ville A la fantare Franco-Belge de la vill

d'Armentières. Aux détachements des Sapeur piers de la ville de Lille.

Prix d'éloignement. Amiens. — Société du fanbourg de

PRIMES DE LA MUSIQUE.

1° Catégorie. — Une clarineti
Bochm, Lille. — Musique des sapoursPompiers.

2° Catégorie. — 4° un piston — Lin-

2° Catégorie. — 4° un piston — Lia-selles — Harmonie. 2° un trombonne — Roubaix — Fanfare Delattre. 3° Catégorie. — 1° Une basse, Société

3° Un piston, Marchiennes (ville)

— La Philharmonie.

3° Un bugle — Hénin-Liétard — Musique dela ville.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés jeudi prochain 24 courant, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grand'Place, par la Fan-

Delattre: 1. Allegro 2. Ouverture des Trois Mous

quetaires.
3. La Glaneuse, marche
4. Simplette, Valse
5. Fantaisie originale. AUBER MULLOT

6. Polka

MARIE Rint-Civil de M

Publications de Mariages Eugène Delecluse, 24 ans, per Dubois, 24 ans, sans professi Arems, tisserand, et Marie Va lière. — Henri Petit, 24 au Debiaschep, 25 ans, tallesse.

Marie Deloof, 19 ans, tisserand, et Maler, 20 ans, dévideuse.— Edusal 29 ans, tisserand, et Antonette ans, tisserand, et Antonette ans, tisserand.— Louis Dejode, 8: 29 ans. tisserand, et Antoin ans. tisserande.—Louis Dejo-et Marie Vanvredogem, 25 at Hector Trigalles, 23 ans. pei Wagemans, 36 ans. peintre, et Ca Druwé, 28 ans. peintre, et Ca urnier, 25 ans, employé de com-rthe Chicus, 21 ans, cans prefession, berghien, 27 ans, tisserand, et A abonnet, 20 ans, tisserande.— Once

ans, journalière.

Manages da 21 juin. — Alphones Gans, journalière. et Marie Gevers, 24 am nalière. — Louis Debreux, 41 ans, che et Angélique Thèse, 46 ans, ménagère. dilon Dupire, 25 ans, garçon de mage Louise Goubet, 27 ans, conturrère. — Pierson, 26 ans, tisserande, et Auvélie C 22 ans, tisserande. — Alexandre Jarvans, journalier, et Elise Gifle, 40 cms,

Cheuse.

Déclarations de Maissances du 21 juin.—
Gustave Vincent, rue d'Arcole, cour Lauwers, 3. — Jules Boulaert, rue Vencenaem cour Aveitant, 11. — Cherles Hibon, az Cul de-Four, maison Capart. — Ferdinand Simons, rue de Blanchemaille, cour Devienne—Gustave Leconte, rue de l'Hemmelet, maison Salembier, 20. — Jeseph Delbecq, rue de Longues-Haies, cour Capart, 28. — Emile Fournier, au fort Mulliez, maison Henri Mulliez.

liez.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 juin 1878.
Cerlos Liagre, 16 ans, appréteur, au Tiller ceur Borgie, 10. — Arthur Saelans, 4 mo rue du Pile, cour Alexandre. — Charles Gribus, 7 mois, rue de la Guinguette, 82. — Pierre Ost, 38 ans, teinturier, à l'Epeule, co Vincent. — Hortense Vanderbeken, 14 mo rue d'Alma, 186.

CONVOIS FUNEBRES ET ORITS

Les amis et connaissances de la famille PENNEL-NYS, qui, par oubli. n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsleur PIERNE-LOUIS-JOSEPH PENNEL, décédé subitement à Reubaix, le 23 juin 1978, dans sa 38'année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux comves et de vouloir bien assister aux comves et Saint-Martin.— Les végilles seront chamiées le jeudi 24, à 6 houres. — L'amemblée à la maison mortuire, rue d'Hem. 95.

Les amis et connaissances de la famille

maison mortuaire, rus d'Hem, 98.

Les amis et comnaissances de la famille DROUFFE-DELSALLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Benuamin DROUFFE, décédé à Roubaix, le 23 juin 1875, dans an 53° appèce, ont price de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister nux commés de services selleamnels, qui auront lieu le vendredi 25 juin, à 9 houres, en l'église Saint-Elisabeth. L'ausemblée à la maison mortuaire, à 8. h. 1/2 rue Saint-Jean prolongée.

Un chit sollemmel dun mostes sorn célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 24 juin 4878, à 9 heures 1/2, pour le repose de

24 juin 1875, à 9 heures 1/2, pour le rep.
l'Ame de Monsieur Léon-Clavis MEURI
étudiant en médecine, externe des hôpi
de Paris, membre de la société d'Emulé
de Roubaix, décédé à Roubaix, le 31
1875, à l'âge de vingt-et-un ans et cirq e
Les personnes qui, par cubil,
l'age de vingt-et-un en set cirq e Les personnes qui, par raient pas reçu de lettre de fai priées de bien vouloir considér avis comme en tegant lieu.

Pélorinage des enfa François d'Ausise Monial. Les Pères Récen pélerinage de